

Interpellation au sens de l'article 66 du Règlement du Conseil communal

On ne joue pas dans un parking !

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames les Municipales et Messieurs les Municipaux,
Chères et chers collègues,

Nous répétons à nos enfants de ne pas jouer dans les parkings, parce que cela peut être dangereux, mais que faire quand ce sont les parkings qui s'invitent dans les lieux qui devraient être réservés aux enfants et à leurs jeux ?

Cette interpellation pose des questions concernant l'utilisation des cours d'écoles ainsi que la sécurité de nos enfants.

Certaines et certains d'entre vous, comme moi, sont des parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles de notre Commune. Vous avez certainement pu constater que certaines cours et certains préaux d'écoles, comme ceux des sites de Clos-Béguin et de Cojonnex, se transforment en parking en dehors des horaires scolaires, en semaine ainsi que les samedis et dimanches.

Malheureusement, des voitures prennent déjà place, en fin de journée, alors que les structures de parascolaire sont encore ouvertes. De ce fait, les enfants se retrouvent à partager les cours d'écoles avec les véhicules. Cette situation s'aggrave en hiver quand la nuit tombe tôt. Il y a là un réel danger quand il faut se faufiler dans l'obscurité entre les voitures stationnées et encore plus quand elles manœuvrent.

Je tiens également à préciser que les cours d'écoles sont utilisées alors qu'il reste souvent des places libres dans les rues aux alentours. Cela dit, ces dernières sont en toute logique, payantes et un peu moins attrayantes.

Je pose donc les questions suivantes à la Municipalité :

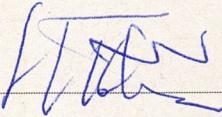
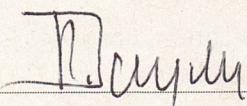
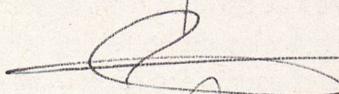
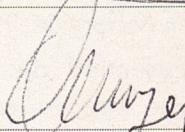
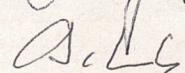
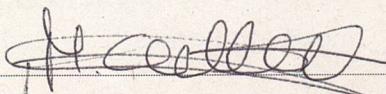
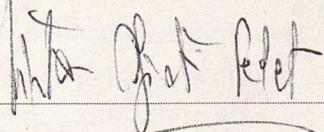
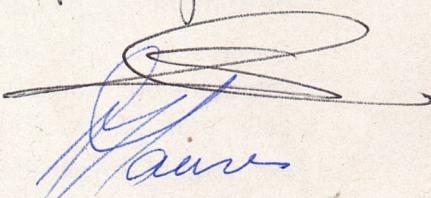
- Qu'en est-il de la sécurité des enfants en fin de journée ou le mercredi après-midi, quand de nombreux véhicules viennent stationner dans ces deux cours d'école ?
- Quelles sont les solutions alternatives envisageables pour le stationnement des véhicules aux abords des écoles et de leurs équipements communautaires (grande salle, aula, salles de sociétés et piscine, notamment) ?
- Finalement, ne serait-il pas possible de rendre les cours d'écoles plus vivantes et moins goudronnées ?

Je remercie déjà la Municipalité de son attention et de ses réponses.

St-Légier, le 10 février 2026

Louis Bellier, pour le groupe Les Vert·e·s.

Signature de conseillères et conseillers qui appuient l'interpellation (au moins 5)

Nom	Prénom	Signature
FILIPPOZZI	YVES	
MOTTET	FABIENNE	
SALANON	ALAIN	
INGOLD	ROLF	
BASS	JUDITH	
MEYER	Catherine	
SCHÄRER	CLAUDE	
GULLO OTT	Manisa	
Olgatí felét	Hilta	
Munoz Rutele	SAR	
Kauner	Tamara	